

INFO EUROPE 1 - Confinement : Darmanin demande aux préfets de renforcer les contrôles

14h53, le 10 novembre 2020 , modifié à 19h25, le 10 novembre 2020

Le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a fait passer un message aux préfets : il faut renforcer les contrôles pour faire respecter le confinement. © LUDOVIC MARIN / POOL / AFP

Après la pédagogie, la sanction. Selon nos informations, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a envoyé le 9 novembre un télégramme à l'ensemble des préfets pour demander un "renforcement des actions de contrôle du confinement".

INFO EUROPE 1

Le Premier ministre [Jean Castex](#) prendra la parole jeudi prochain à 18h pour faire le point sur [la situation sanitaire](#) et annoncer, selon plusieurs sources, de nouvelles restrictions pour lutter contre le [coronavirus](#). Sans attendre, le ministre de l'Intérieur [Gérald Darmanin](#) a envoyé le 9 novembre un télégramme à l'ensemble des préfets pour demander un "renforcement des actions de contrôle du confinement". Dans ce document qu'Europe 1 s'est procuré le message est explicite : après la pédagogie, la sanction.

Les policiers et les gendarmes constatent un relâchement

Si le gouvernement estime avoir été relativement souple dans la mise en application du confinement, en raison du retour des vacances et du weekend de La Toussaint, le constat n'est pas bon. Plusieurs sources au sein du gouvernement vont dans le sens de ce qui est écrit dans le télégramme : les Français, s'ils continuent d'être très disciplinés, en ont marre des restrictions de liberté.

Et depuis plusieurs jours, les policiers et les gendarmes constatent un relâchement, particulièrement dans les grandes villes. Avec plusieurs cas de figure : des attestations avec des motifs difficiles à vérifier, ou bien, tout simplement, des Français lassés, qui n'ont pas leur attestation avec eux.

Des contrôles dans les parcs et jardins dans les grandes villes

Le ministre de l'Intérieur se veut clair dans ses consignes adressées aux préfets : "Je vous demande une particulière fermeté pour faire respecter, sur le terrain [...] les rassemblements privés, les rassemblements de voie publique et la fermeture des établissements recevant du public, mais également les déplacements individuels n'entrant pas dans le champ des exceptions autorisées". Et dans les grandes villes, la consigne est de faire davantage de contrôles dans les parcs et jardins. Il insiste : "Toute personne ne disposant pas de motif légitime devra être verbalisée".

Opération psychologique : faire savoir que les forces de sécurité contrôlent et verbalisent

L'autre enjeu de l'accroissement des contrôles, la communication. Le premier flic de France l'écrit en toutes lettres : "Les dispositifs opérationnels de contrôle [...] devront être visibles". Dans le détail, Gérard Darmanin rappelle les types de contrôles à mettre en place : les points de contrôle fixe, les patrouilles dynamiques, les points de passages et les grands axes.

Toujours avec cet objectif de faire savoir aux Français que les contrôles seront plus sévères, il rappelle : "Le respect strict de ces consignes [...] doit être connu de nos concitoyens".

Ces consignes de fermeté interviennent dans un contexte particulier, celui de la menace terroriste islamique. Dans les faits, pour les forces de police et de gendarmerie, la priorité numéro 1 était jusque-là, la détection et la lutte contre le terrorisme. Mais aussi la protection des écoles et des lieux de culte. Une mission très consommatrice en temps, en énergie et en hommes. Si la lutte contre cette menace reste une priorité du gouvernement, ce télégramme vient rappeler une autre mission des forces de police et de gendarmerie.